

Département **AIN**
Arrondissement **BELLEY**
Canton **LAGNIEU**

COMMUNE DE BLYES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 novembre 2009

Nombre de Conseillers :

- en exercice 13
- présents 8
- votants 12

Objet :
COMPTE RENDU DE SEANCE

N° 1437

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 16 novembre 2009, que la convocation du Conseil avait été faite le 3 novembre 2009.

Le Maire,

L'an deux mille neuf, le neuf novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René DUSSERT, Maire.

Etaient présents : René DUSSERT, René SCHONARD, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, Bruno FIORI, Thierry GAILLARD, Gérard PEYRONNET.

Absents excusés : Jérôme DOCHE (qui donne procuration à T. GAILLARD), Françoise PELEGRIN (qui donne procuration à S. VALENTE), Stéphane NAGY qui donne procuration à G. PEYRONNET), Isabelle LAVIRON (qui donne procuration à D. RAVASSEAU)

Absent : Denis ROBICHON

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 181-11 du Code des Communes, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Sophie VALENTE.

I - SITE INTERNET

Le Maire demande où en est le site internet ? (Toujours pas opérationnel à ce jour) mis en place par Monsieur NAGY avec la Société M-TECH avec laquelle une convention a été signée. Monsieur NAGY et Madame LAVIRON qui s'étaient proposés de le faire vivre étant absents, la question sera revue au prochain conseil.

II - PROPRIETE RIVAL

Le Maire avait donné lecture lors du précédent Conseil Municipal d'un courrier du Cabinet BOISSON immobilier de Méximieux chargé de la vente de la propriété RIVAL (880m²) située au 212, route de Chazey. Il nous informait qu'un compromis avait été signé au mois de mai 2009 à hauteur de 143 000 €. Le Maire confirme le montant et présente les justificatifs nécessaires.

III - RAPPORT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire fait part au Conseil du rapport de la Communauté de Communes pour les 6 mois passés. Il précise que ce document est à disposition en Mairie.

IV - RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Maire informe le Conseil que la Commune de Blyes fait l'objet d'un recensement tous les cinq ans auprès de l'ensemble de la population (soit 2010 pour Blyes).

Un agent de la Commune sera recruté comme coordonnateur.

Il convient également de recruter deux agents recenseurs et de définir le montant de leur rémunération.

Le Conseil autorise le Maire à recruter un coordonnateur et 2 agents recenseurs et précise que la rémunération des 2 agents pour le recensement de la population est fixée de la façon suivante (versement forfaitaire par questionnaire)

- feuille de logement : 1,13 €
- Bulletin individuel : 1,71 €

V - ENQUETE PUBLIQUE

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il a un avis défavorable à formuler contre l'extension présentée par la Société « CARRIERES DE SAINT-LAURENT » située à Sainte-Julie.

Devant la réponse négative et compte tenu que La carrière et son extension sont conformes aux principes et objectifs Schéma Départemental des Carrières de l'Ain. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

VI - QUESTIONS DIVERSES

1- Epicerie

Lors du Conseil précédent il a été demandé que soit porté au budget primitif 2010 la réfection du système chauffage / climatisation à l'épicerie, sans que soit précisé un montant exact.

Le Maire fait part au Conseil Municipal du montant du devis GEO ENERGIE présenté par Madame GRAO de 6 811, 22 €. René SCHONARD attend d'autres propositions.

2- Location Prieuré

Le Rucher école a loué la salle du Prieuré un week-end en septembre et demande qu'un geste soit fait par la municipalité étant donné que la salle n'a été occupée qu'une seule journée. Le Conseil accepte et fixe le prix par délibération à 152 euros.

3- Logements du plan d'eau

Le Maire donne lecture d'un courrier des nouveaux gérants du restaurant « La Terrasse des Brottaux » dans lequel ils confirment : d'une part la volonté d'occuper l'appartement du plan d'eau, dès que la vente de leur maison sera réalisée et d'autre part que leur soit louée dans un premier temps la pièce dite « réserve ».

Le Conseil accepte de leur laisser jusqu'au mois de juin comme délai et fixe le montant du loyer à 50€ pour la pièce dite « réserve ».

Concernant le second appartement du plan d'eau un échancier de remboursement des loyers en retard a été proposé à la Trésorerie de Lagnieu.

4- Parkings

Gérard PEYRONNET propose au Conseil que :

- le terrain DESPIERRE situé Route de Saint-Vulbas soit aménagé provisoirement en parking avec un passage pour piétons donnant accès à l'école ; un avant-projet pourrait être établi et chiffré.

- l'aménagement du parking Route de Loyettes, proche de la maison XVIème, comprenant une extension de façon à augmenter le nombre de places disponibles et la mise en place d'un éclairage. L'estimation se situerait aux alentours de 40 000 €.

René SCHONARD propose un projet similaire avec un devis de 29 000 €.

5- Plan d'eau

Danielle RAVASSEAU demande au Conseil de choisir entre deux maquettes le panneau concernant les interdictions. Celui-ci sera implanté au plan d'eau, et fait également une proposition d'aménagement du parking. Un projet devra être établi et chiffré.

6- 6^{ème} classe à l'école

Bruno FIORI propose au Conseil une solution provisoire pour la 6^{ème} classe. La location d'une construction modulaire celle-ci reviendrait à 21 000 € d'implantation pour la structure à laquelle s'ajouterait 8 400€ de location annuelle.

7- Coupe de bois

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il existe quelques difficultés concernant l'enlèvement des houppiers. Compte tenu de l'absence de Jérôme DOCHÉ responsable des coupes de bois, ce point sera reporté au prochain conseil.

8- Prime de fin d'année au personnel communal

Le Maire donne lecture au Conseil d'un courrier signé par l'ensemble du personnel communal, souhaitant d'une part que la prime de fin d'année soit versée en novembre et que d'autre part elle soit étendue aux contractuels (5 agents) en fonction depuis plus d'un an.

De plus il souhaite que celle-ci soit revalorisée à hauteur d'un « treizième mois ».

Le Maire précise que si le budget 2009 permet de satisfaire les 2 premiers points il n'en est pas de même pour le troisième qui fera l'objet d'une réflexion en 2010. Le Conseil donne son accord sur les deux premiers points ce qui correspond à une dépense supplémentaire de 2 482,06 € pour 2009.

9- Station d'épuration

Bruno FIORI propose au Conseil Municipal un avant-projet concernant la réalisation d'une station d'épuration « du type roseaux » qui nécessiterait une surface de 6 000 m² pour une capacité de 1 200 habitants.

Le Maire fait remarquer qu'un projet a déjà été chiffré en 2006 et qu'il laissait à la charge de la Commune une dépense de 200 000 €.

Il précise qu'il nous faudra d'abord nous déterminer sur le type de station, sur sa capacité et faire établir des devis réactualisés.

Le Maire, René DUSSERT